

## Journal N° 4 27mai 2021

Le présent journal a pour objet de fournir à l'avance aux délégués, représentants et autres participants un certain nombre d'indications sur le programme de travail de l'Assemblée de la Santé. Le Guide à l'usage des délégués à l'Assemblée mondiale de la Santé (document [A74/DIV./2](#)) fournit des renseignements complémentaires.

Le journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de l'Assemblée de la Santé. Il paraît tous les jours ouvrables durant l'Assemblée de la Santé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

### Programme de travail du jeudi 27 mai 2021

Horaire	Commission A <i>Salle virtuelle 2</i>	Commission B <i>Salle virtuelle 1</i>
10 h 00	Sixième séance	Troisième séance
14 h 00	Septième séance	Quatrième séance

#### Table des matières

1. Date et horaires des travaux
2. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
3. Compte rendu des séances
4. Réunions d'information stratégiques
5. Dispositions concernant la conduite des discussions en plénière
6. Annonces

#### Interprétation

L'interprétation sera assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Il est demandé aux délégués de parler distinctement et à un rythme normal afin de permettre une interprétation claire et précise au travers de la plateforme virtuelle. Les copies de toutes les déclarations doivent être envoyées au moins une heure à l'avance par courriel à [interpret@who.int](mailto:interpret@who.int). Veuillez indiquer clairement dans l'objet du message le nom de la délégation du pays ou du groupe.

Remarque : une déclaration de trois minutes prononcée à un débit oratoire normal représente environ 330 mots.

### 1. Date et horaires des travaux

Les travaux de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé se dérouleront de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (HNEC).

Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif à sa cent quarante-huitième session, la clôture de l'Assemblée de la Santé sera prononcée le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 au plus tard.

## 2. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

*Jeudi 27 mai 2021*

### Sixième et septième séances de la Commission A

10 h 00 et 14 h 00

#### Point 11 (pilier 4)

*(Les points 11 et 12 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

#### Projet de budget programme 2022-2023

- Documents A74/5 Rev.1, A74/5 Add.1, A74/9 et A74/46
  - Financement durable
    - Documents A74/6 et A74/46

#### Point 12 (pilier 4)

#### Informations actualisées sur le cadre de résultats de l'OMS

- Documents A74/7, A74/8 et A74/47

#### Point 13 (suite) (pilier 1)

*L'examen du point 13 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit : points 13.2, 13.3 et 13.9 ; points 13.1, 13.5 et 13.8 ; points 13.4, 13.6 et 13.7*

#### Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

- **Point 13.2 (suite)**

#### **Déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles**

- Documents A74/10 Rev.1, A74/10 Rev.1 Add.1, A74/10 Add.2, A74/10 Add.3, A74/A/CONF./4, A74/A/CONF./4 Add.1, A74/A/CONF./5, A74/A/CONF./5 Add.1 et EB148/2021/REC/1, décisions EB148(6) et EB148(7)

Santé bucco-dentaire

- Documents A74/10 Rev.1 et EB148/2021/REC/1, résolution EB148.R1

- **Point 13.3 (suite)**

**Élargir l'accès aux traitements efficaces contre le cancer et les maladies rares et orphelines, y compris les médicaments, les vaccins, les dispositifs médicaux, les produits de diagnostic, les produits d'assistance, les thérapies cellulaires et géniques et d'autres technologies de la santé ; et améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits sanitaires**

- Document A74/9

- **Point 13.9 (suite)**

**Soins oculaires intégrés centrés sur la personne, cécité et déficience visuelle évitables comprises**

- Documents A74/9, A74/9 Add.3 et A74/9 Add.5

- **Point 13.1**

**Action mondiale pour la sécurité des patients**

– Documents A74/10 Rev.1, A74/10 Add.4 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(5)

- **Point 13.5**

**Résistance aux antimicrobiens**

– Document A74/10 Rev.1

- **Point 13.8**

**Programme pour la vaccination à l'horizon 2030**

– Documents A74/9 et A74/9 Add.4

## Troisième et quatrième séances de la Commission B

10 h 00 et 14 h 00

### Premier rapport de la Commission B (Projet)

#### Document A74/58 (Projet), contenant une décision intitulée :

- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

### Point 26 (pilier 4)

*(Les points 26.1, 26.2, 26.3, 26.4, 26.6, 26.7 et 26.8 seront examinés en même temps)*

---

### Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance

- **Point 26.1**

**Le point sur le Fonds pour les infrastructures**

- Le point sur la gestion et les technologies de l'information
  - Documents A74/9, A74/23 et A74/52
- Stratégie de rénovation des bâtiments de l'OMS à Genève
  - Document A74/9

- **Point 26.2**

**Transformation de l'OMS**

– Document A74/9

- **Point 26.3**

**Réforme de l'OMS**

- Réforme de l'OMS : gouvernance
  - Documents A74/9, A74/INF./3 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(9)
- Réforme de l'OMS : journées mondiales de la santé
  - Documents A74/9, A74/9 Add.2 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(10)
- Examen des prestations accordées aux membres du Conseil exécutif
  - Documents A74/9 et EB147/2020/REC/1, décision EB147(11)

- Réforme de l'OMS : participation des acteurs non étatiques aux organes directeurs de l'OMS  
– Document A74/9

- **Point 26.4**

*(Le rapport de situation F, qui correspond au point 34.1, sera abordé lors de l'examen du point 26.4 de l'ordre du jour)*

**Stratégies ou plans d'action mondiaux dont l'expiration est prévue dans un délai d'un an**

- Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées  
– Documents A74/9 et EB148/2021/REC/1, résolution EB148.R6
- Stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2016-2021  
– Documents A74/9 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(13)
- Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030  
– Documents A74/9, A74/55, A74/B/CONF./2 et A74/B/CONF./2 Add.1

**Questions relatives au personnel**

- **Point 26.6**

**Ressources humaines : rapport annuel**

Documents A74/25 et A74/53

- **Point 26.7**

**Rapport de la Commission de la fonction publique internationale**

– Document A74/9

- **Point 26.8**

**Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel**

– Documents A74/9 et EB148/2021/REC/1, résolution EB148.R4

- **Point 26.5**

**Processus d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé**

– Documents A74/24, A74/24 Add.1, A74/24 Add.2, A74/24 Add.3, A74/54 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(11)

**Points 27 et 28 (pilier 4)**

*(Les points 27 et 28 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

- **Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS**  
– Document A74/26
- **Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**  
– Document A74/27

## Point 31 (pilier 4)

---

### Questions administratives et juridiques

- **Point 31.2**

#### **Accords avec des organisations intergouvernementales**

– Document A74/44

*Si l'horaire le permet :*

## Point 32 (pilier 4)

---

### **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

– Documents A74/38 et A74/B/CONF./1

## Point 33 (pilier 4)

*(Tous les points subsidiaires seront examinés en même temps)*

---

### **Informations actualisées et rapports futurs**

- Systèmes de soins d'urgence en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle : assurer des soins rapides pour les personnes gravement malades ou blessées
  - Document A74/39
- Rhumatisme articulaire aigu et cardiopathies rhumatismales
  - Document A74/40
- Stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de la santé, de l'environnement et des changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains
  - Document A74/41
- Rôle du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà
  - Documents A74/42 et A74/42 Add.1

***Vendredi 28 mai 2021***

## **Sixième séance plénière**

10 h 00

### Point 6

---

#### **Conseil exécutif : élection**

– Document A74/57

### Point 7

---

#### **Distinctions**

– Document A74/INF./1

### Point 8

---

#### **Rapports des commissions principales**

## Huitième et neuvième séances de la Commission A

Immédiatement après la clôture de la séance plénière et à 14 heures

### Point 13 (suite) (pilier 1)

*L'examen du point 13 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit : points 13.2, 13.3 et 13.9 ; points 13.1, 13.5 et 13.8 ; points 13.4, 13.6 et 13.7.*

---

#### Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

- **Point 13.4**

**Stratégie mondiale et Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle**

– Documents A74/9, A74/A/CONF./1 et A74/A/CONF./1 Add.1

- **Point 13.6**

**Produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés**

– Document A74/9

- **Rubrique 13.7**

**Standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux**

– Document A74/9

### Point 14 (pilier 1)

*(Les points 14, 15 et 16 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

#### La santé dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

– Document A74/11

### Point 15 (pilier 1)

---

#### Personnels de santé

- S'engager pour la santé : Plan d'action quinquennal pour l'emploi en santé et la croissance économique inclusive (2017-2021)
  - Documents A74/12, A74/A/CONF./6 et A74/A/CONF./6 Add.1
- Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux
  - Documents A74/13, A74/A/CONF./3 et A74/A/CONF./3 Add.1

### Point 16 (pilier 1)

---

#### Engagement à mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)

– Document A74/14

## Cinquième et sixième séances de la Commission B

Immédiatement après la clôture de la séance plénière et à 14 heures

### Point 30 (pilier 4)

*(Les points 30.1, 30.2 et 30.3 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

#### Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

- **Point 30.1**

**Rapport du Commissaire aux comptes**

– Documents A74/34 et A74/51

- **Point 30.2**

**Rapport du vérificateur intérieur des comptes**

– Documents A74/35 et A74/51

- **Point 30.3**

**Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes**

– Documents A74/37 et A74/51

- **Point 30.2 (suite)**

**Rapport du vérificateur intérieur des comptes**

Prévention de l'exploitation sexuelle, des abus sexuels et du harcèlement sexuel

– Documents A74/36 et A74/51

### Point 29 (suite) (pilier 4)

*(Les points 29.1, 29.2, 29.3, 29.4 et 29.6 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

#### Questions financières

- **Point 29.1**

**Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2020-2021, avec les états financiers vérifiés pour 2020**

– Documents A74/28, A74/29, A74/47 et A74/INF./4

- **Point 29.2 (suite)**

**État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution**

– Documents A74/31 et A74/48

- **Point 29.4**

**Barème des contributions pour 2022-2023**

Documents A74/32 et A74/49

- **Point 29.6**

**Contributions des nouveaux Membres et Membres associés**

Documents A74/33 et A74/50

## Samedi 29 mai 2021

### Dixième et onzième séances de la Commission A

10 h 00 et 14 h 00

#### Point 19 (pilier 2)

*(Les points 19, 20 et 21 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

#### Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

– Document A74/9

#### Point 20 (pilier 2)

#### Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire

– Document A74/18

#### Point 21 (pilier 2)

#### Poliomyélite

- Éradication de la poliomyélite
  - Document A74/19
- Planification de la transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification
  - Document A74/20

#### Points 17 et 18 (suite) (pilier 2)

*L'examen des points 17 et 18 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit :*

#### Point 17 (pilier 2) Urgences de santé publique : préparation et interventions

et

#### Point 18 (pilier 2) Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19

- Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire, Renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID 19 (suite)
  - Documents A74/9, A74/10 Rev.1, A74/A/CONF./2, A74/A/CONF./7 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(3)

### Septième et huitième séances de la Commission B

10 h 00 et 14 h 00

#### Point 34 (pilier 4)

#### Questions soumises pour information

*En ce qui concerne les rapports de situation, les délégations seront invitées à poster des déclarations écrites sur le site Web.*

- **Point 34.1**

#### Rapports de situation

– Documents A74/43 et A74/43 Rev.1

#### Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle



- A. Structures durables de financement de la santé et couverture universelle (résolution WHA64.9 (2011))
- B. Prévention de la surdit  et de la d ficiency auditive (r solution WHA70.13 (2017))
- C. Promotion de la sant  des r fugi s et des migrants (d cision WHA72(14) (2019))
- D.  radication de la dracunculose (r solution WHA64.16 (2011))
- E. Progr s en mati re d'usage rationnel des m dicaments (r solution WHA60.16 (2007))
- F. ~~Lutte contre le paludisme : strat gie technique mondiale et cibles 2016-2030 (r solution WHA68.2 (2015))~~  
*[sera examin  dans le cadre du point 26.4]*

**Pilier 2 : Un milliard de personnes suppl mentaires mieux prot g es face aux situations d'urgence sanitaire**

- G.  radication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (r solution WHA60.1 (2007))

**Pilier 3 : Un milliard de personnes suppl mentaires b n ficiant d'un meilleur  tat de sant  et d'un plus grand bien- tre**

- H. Eau, assainissement et hygi ne dans les  tablissements de sant  (r solution WHA72.7 (2019))
- I. Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la sant  dans les petits  tats insulaires en d veloppement (d cision WHA72(10) (2019))

*Lundi 31 mai 2021*

**Douzi me et treizi me s ances de la Commission A**

10 h 00 et 14 h 00

**Point 22 (pilier 3)**

*(Les points 22 et 23 de l'ordre du jour seront examin s en m me temps)*

**Le point sur les questions examin es par le Conseil ex cutif**

- **Point 22.1**

**D terminants sociaux de la sant **

– Documents A74/9 et EB148/2021/REC/1, r solution EB148.R2

**Point 23 (pilier 3)**

**Plan d'action mondial de l'OMS visant   renforcer le r le du syst me de sant  dans une riposte nationale multisectorielle   la violence interpersonnelle, en particulier   l' gard des femmes et des filles et   l' gard des enfants**

– Documents A74/21, A74/A/CONF./8 et A74/A/CONF./8 Add.1

**Neuvi me et dixi me s ances de la Commission B**

10 h 00 et 14 h 00

**Mise au point d finitive des r solutions et des rapports**

*Mardi 1<sup>er</sup> juin*

### **Quatorzième séance de la Commission A**

10 h 00

**Mise au point définitive des résolutions et des rapports**

### **Onzième séance de la Commission B**

10 h 00

**Mise au point définitive des résolutions et des rapports**

### **Septième séance plénière**

Immédiatement après la fin des travaux des Commissions A et B

**Point 8**

---

**Rapports des commissions principales**

**Point 9**

---

**Clôture de l'Assemblée de la Santé**

## **3. Compte rendu des séances**

### **Cinquième séance plénière**

*Présidence :*

M<sup>me</sup> Dechen Wangmo (Bhoutan)

Présidente de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé

#### **Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs**

La Présidente a présenté le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (document A74/56) qui a été approuvé par l'Assemblée de la Santé.

**Point 5**

---

#### **Admission de nouveaux Membres associés [s'il y a lieu]**

Conformément à l'article 8 de la Constitution de l'OMS, l'Assemblée a été invitée à examiner la demande présentée par le Gouvernement du Danemark au nom des îles Féroé en vue de l'admission de ces dernières en qualité de Membre associé de l'OMS. Les délégations du Danemark et de l'Argentine se sont prononcées en faveur de cette demande.

L'Assemblée de la Santé a adopté le projet de résolution par acclamation.

**Point 3 (suite)**

---

– Débat général

La Présidente a repris l'examen du point 3 et a invité les deux premiers intervenants – les délégués du Belize et de la République de Moldova – à s'adresser à l'Assemblée. Ensuite, les délégués des pays suivants ont pris la parole : les Palaos, le Cambodge, le Nicaragua, le Timor-Leste, la République-Unie de Tanzanie, l'Islande, la Mongolie, le Viet Nam, la Grèce, l'Albanie, Saint-Marin, la Géorgie, le Mali, la Serbie (qui s'est exprimé au nom du Réseau de santé de l'Europe du Sud-Est), le Soudan, l'Éthiopie, la République arabe syrienne, le Togo, le Bénin, le Kirghizistan, la République centrafricaine, la Gambie, le

Lesotho, la Hongrie, Sao Tomé-et-Principe, la Namibie et le Burundi. Après, les représentants des entités suivantes se sont exprimés : le Saint-Siège, la Palestine, la Sierra Leone, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), l'Ordre de Malte, l'Alliance GAVI, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Partenariat Halte à la tuberculose, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat du Commonwealth, le Centre Sud et l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Enfin, le délégué de Tuvalu est intervenu.

La Présidente a clos le débat sur ce point et la séance a été suspendue.

## **Quatrième séance de la Commission A**

*Présidence* : D<sup>re</sup> Adriana Amarilla (Paraguay)

### **Points 17 et 18 (suite) (pilier 2)**

*L'examen des points 17 et 18 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit :*

#### **Point 17 (pilier 2) Urgences de santé publique : préparation et interventions**

et

#### **Point 18 (pilier 2) Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19**

- Compte rendu des coprésidents du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, ainsi que du Président du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire et du Président du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) pendant la riposte à la COVID-19 (documents A74/INF./2, A74/16 et A74/9 Add.1), et sur l'application du Règlement sanitaire international (2005) (documents A74/17 et A74/17 Add.1)
- Informations techniques et informations actualisées sur la riposte à la COVID-19 (*suite*) (documents A74/9 et A74/15)
- Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire, Renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID 19 (documents A74/9, A74/10 Rev.1, A74/A/CONF./2, A74/A/CONF./7 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(3))

La Présidente a ouvert la séance et a invité les États Membres qui avaient déjà demandé à prendre la parole dans le cadre du deuxième groupe de points de l'ordre du jour (*Compte rendu des coprésidents du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, ainsi que du Président du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire et du Président du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) pendant la riposte à la COVID-19, et sur l'application du Règlement sanitaire international (2005)*) à faire des observations.

Le D<sup>r</sup> Takeshi Kasai, Directeur régional de l'OMS pour le Pacifique occidental, la D<sup>re</sup> Carissa Etienne, Directrice régionale de l'OMS pour les Amériques, la D<sup>re</sup> Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, et le D<sup>r</sup> Poonam Singh, Directeur régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est, ont été invités à s'adresser à la Commission. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

À l'invitation de la Présidente, la Coprésidente du Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie, Son Excellence Ellen Johnson Sirleaf, la Présidente du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, la D<sup>re</sup> Felicity Harvey, et

le Président du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) pendant la riposte à la COVID-19, le Professeur Lothar Wieler, ont fait des observations et ont exprimé leur gratitude.

Le Directeur général de l'OMS, le D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est adressé à la Commission et a remercié les États Membres et les Présidents pour leurs conseils, leur dévouement et leur engagement, ce qui a clos l'examen de ce groupe de points de l'ordre du jour.

La Présidente a rouvert le débat sur le premier groupe de points de l'ordre du jour (*Informations techniques et informations actualisées sur la riposte à la COVID-19*) pour que les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait puissent prendre la parole. Le débat sur ce groupe de points a été suspendu jusqu'à la prochaine séance de la Commission et la séance a été suspendue.

## **Première séance de la Commission B**

Présidence : D<sup>r</sup> Ifereimi Waqainabete (Fidji)

### **Point 24**

#### **Ouverture des travaux de la Commission**

Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur.

Le D<sup>r</sup> Ifereimi Waqainabete (Fidji) a exprimé sa gratitude pour son élection en tant que Président de la Commission et a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Conformément à l'article 35 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu le D<sup>r</sup> Søren Brostrøm (Danemark) et M<sup>me</sup> Kazi Zebunnessa Begum (Bangladesh) Vice-Présidents, et le Lt. Col. The Hon. Jeffrey Bostic (Barbade) Rapporteur. En outre, et conformément à l'article 36 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu S. E. M. Md. Mustafizur Rahman (Bangladesh) Vice-Président par intérim.

La séance a été suspendue.

## **Cinquième séance de la Commission A**

Présidence :

D<sup>re</sup> Adriana Amarilla (Paraguay)

### **Points 17 et 18 (suite) (pilier 2)**

*L'examen des points 17 et 18 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit :*

**Point 17 (pilier 2) Urgences de santé publique : préparation et interventions**  
et

**Point 18 (pilier 2) Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19**

- Informations techniques et informations actualisées sur la riposte à la COVID-19 (*suite*) (documents A74/9 et A74/15)
- Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire, Renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID 19 (documents A74/9, A74/10 Rev.1, A74/A/CONF./2, A74/A/CONF./7, A74/A/CONF./7 Add.1 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(3))

La Présidente a ouvert la séance et a repris le débat sur le premier groupe de points relevant des points 17 et 18 de l'ordre du jour (*Informations techniques et informations actualisées sur la riposte à la COVID-19*). À l'invitation de la Présidente, le Secrétariat a répondu aux questions soulevées, ce qui a clos le débat sur ce groupe de points.

La Présidente a ouvert le débat sur le troisième groupe de points relevant des points 17 et 18 de l'ordre du jour (*Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire, Renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19*) et a renvoyé la Commission aux documents A74/9 et A74/10 Rev.1. La Commission a ensuite été invitée à faire des observations.

Le débat sur les points 17 et 18 a été suspendu puis la séance a été suspendue.

## **Deuxième séance de la Commission B**

Présidence :

D<sup>r</sup> Søren Brostrøm (Danemark)

### **Point 25**

#### **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A74/B/CONF./3 intitulé « Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé ».

Conformément à l'article 74 du Règlement intérieur et au paragraphe 8 des Procédures spéciales régissant la conduite en ligne de l'Assemblée mondiale de la Santé, un vote par appel nominal a été effectué. Les délégués ont exprimé leur suffrage en levant la main sur la plateforme virtuelle. Le Président a tiré une lettre au sort pour désigner le premier pays qui voterait. La lettre tirée au sort a été le « S ». Le résultat du vote a été le suivant : 83 voix pour, 14 voix contre, 39 abstentions et 38 États Membres absents, comme suit :

Voix pour : Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Gabon, Guyana, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Jamaïque, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Niger, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Saint-Marin, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Vietnam et Zimbabwe.

Voix contre : Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Cameroun, Canada, Colombie, États-Unis d'Amérique, Honduras, Hongrie, Israël, Pays-Bas, République tchèque et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Abstentions : Bahamas, Belize, Bulgarie, Cabo Verde, Chypre, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Estonie, Fidji, Finlande, Grèce, Guatemala, Guinée-Bissau, Haïti, Islande, Italie, Kenya, Lettonie, Libéria, Lituanie, Madagascar, Malawi, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Panama, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Timor-Leste, Tonga, Ukraine, Uruguay et Zambie.

Absents : Albanie, Antigua-et-Barbuda, Azerbaïdjan, Bénin, Cambodge, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guinée, Îles Cook, Îles Marshall, Kazakhstan, Kiribati, Lesotho, Macédoine du Nord, Mali, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Népal, Nigéria, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Seychelles, Togo, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu.

Plusieurs délégués ont expliqué leur vote conformément à l'article 77 du Règlement intérieur. Le projet de décision figurant dans le document A74/B/CONF./3 a été approuvé, ce qui a clos l'examen de ce point. La séance a été suspendue.

#### 4. Réunions d'information stratégiques

Les séances d'information stratégiques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé et seront retransmises en direct à l'adresse <https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/05/25/default-calendar/strategic-briefings-seventy-fourth-world-health-assembly>.

##### Jeudi 27 mai

13 h 10-13 h 50

Des sociétés et des environnements sûrs pour la santé : la voie à suivre pour progresser mieux, plus sainement et plus écologiquement (pilier 3)

##### Vendredi 28 mai

13 h 10-13 h 50

Prévention de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels : de la politique à la pratique (pilier 4)

#### 5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

##### Déclarations orales

---

Les délégués des États Membres sont priés de respecter le temps de parole imparti pendant les séances virtuelles : les déclarations des États Membres et des Membres associés sont limitées à trois minutes (330 mots) en cas d'intervention à titre individuel, sauf celles prononcées lors de l'examen des points 17 (Urgences de santé publique : préparation et action) et 18 (Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19). En ce qui concerne les (3) déclarations prononcées dans le cadre de ces deux points, le temps de parole accordé aux États Membres et aux Membres associés est de quatre minutes (440 mots). Les déclarations des Régions et des groupes sont limitées à quatre minutes (440 mots). Il est déconseillé aux délégations qui prononcent des déclarations de groupe de prendre la parole ensuite pour faire une déclaration à titre individuel. En outre, il est déconseillé aux délégations au nom desquelles une déclaration de groupe est prononcée de prendre la parole ensuite, sauf pour soulever brièvement des points qui n'ont pas été abordés dans la déclaration de groupe.

Les déclarations des observateurs, des représentants invités des organisations des Nations Unies et des autres organisations intergouvernementales participantes sont limitées à deux minutes (220 mots), et les déclarations des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'Organisation sont limitées à une minute. Sur certains points de l'ordre du jour, un nombre limité d'acteurs non étatiques feront des déclarations groupées limitées à trois minutes.

Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer au moins **une heure** à l'avance une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse [interpret@who.int](mailto:interpret@who.int), de fermer les fenêtres pour réduire le bruit de fond et d'utiliser des écouteurs de qualité et un microphone doté d'un dispositif de suppression de l'écho.

## Exposés écrits

---

Les États Membres et les Membres associés sont invités à présenter des déclarations écrites qui seront publiées sur le site Web dans la langue où elles sont rédigées, conformément aux lignes directrices concernant les déclarations écrites énoncées dans la décision EB146(17).

Les observateurs, les représentants invités des organisations des Nations Unies et des autres organisations intergouvernementales participantes sont également invités à présenter des déclarations écrites conformément à ces lignes directrices. Les acteurs non étatiques sont invités à soumettre des déclarations écrites selon les informations pratiques pour les représentants des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS.

Conformément aux lignes directrices, les déclarations peuvent être rédigées dans l'une des six langues officielles de l'OMS et ne doivent pas dépasser 500 mots pour les déclarations individuelles et 800 mots pour les déclarations de groupe. Elles doivent être envoyées à l'adresse [statements@who.int](mailto:statements@who.int), en indiquant clairement dans l'objet du message le point de l'ordre du jour à laquelle elle se rapporte.

## Déclarations vidéo

---

Les États Membres et les Membres associés peuvent soumettre une déclaration vidéo préalablement enregistrée au lieu d'intervenir en direct. Les déclarations vidéo, qui doivent parvenir au plus tard le mercredi 19 mai (en fin de journée), peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <https://bit.ly/31VHUFp>. La durée maximale des déclarations vidéo est de trois minutes pour les États Membres et les Membres associés et de quatre minutes pour les groupes. En envoyant chaque vidéo, il faut indiquer clairement dans le champ « description » le point de l'ordre du jour à laquelle elle se rapporte. Les vidéos parvenues hors délai, plus longues que la durée maximale autorisée ou étiquetées de telle sorte qu'il est impossible de savoir à quel point de l'ordre du jour elles se rapportent ne pourront pas être lues. Les déclarations vidéo pourront faire partie du contenu diffusé en direct et figureront donc dans les actes officiels.

## 6. Annonces

### Plateforme virtuelle pour la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé

---

La plateforme Zoom sera utilisée pour les séances virtuelles de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé. Afin d'assurer une bonne qualité sonore sur la plateforme virtuelle, quand vous prenez la parole pour faire une déclaration, sélectionnez le canal d'interprétation correspondant à la langue dans laquelle vous prévoyez de vous exprimer et utilisez un casque de qualité, un micro avec suppression d'écho et une webcam. Nous vous recommandons d'utiliser un ordinateur plutôt qu'un smartphone ou une tablette et de télécharger la dernière version du logiciel Zoom. Veuillez prononcer votre déclaration à une vitesse modérée afin qu'elle puisse être interprétée et que votre message soit transmis clairement et avec précision.

### Aide

---

Pour toute demande d'aide liée à la plateforme virtuelle, envoyez un courriel à l'adresse [GBS-IT-Support@who.int](mailto:GBS-IT-Support@who.int).

## **Diffusion vidéo en streaming**

---

Les séances plénières et les séances des Commissions A et B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être visionnées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Anglais : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=en](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=en)

Arabe : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=ar](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=ar)

Chinois : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=zh](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=zh)

Espagnol : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=es](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=es)

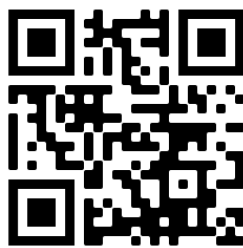
Français : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=fr](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=fr)

Russe : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=ru](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=ru)

## **Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé**

---

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application dans votre appareil.



= = =